



AÉROPORTS DE PARIS

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
Délégation de l'Aménagement
et des Programmes

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de
l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP317
60021 Beauvais cedex

A l'attention de Fabien NOYE

V/Réf : Lettre du 29 Octobre 2012

N/Réf : DMOP /SPC/12/216

Orly, le 22 NOV 2012

Objet : Elaboration de la carte communale de CEMPUIS
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération en date du 24 Septembre 2012, la commune de Cempuis a prescrit l'élaboration d'une carte communale.

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.


Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : Monsieur Guy Robert - DSAC Nord

Correspondance : Orly Sud 103 - 94396 Orly Aérogare cedex

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros - SIREN 552 016 628 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628
Siège social : 291 boulevard Raspail - 75675 Paris cedex 14 - Tél. +33 (0)1 43 35 70 00 - www.aeroportsdeparis.fr